

République Française

Département du Gard

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à dix-sept heures,
Le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de
l'Hémicycle au Colisée 3, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :

Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :

*Titulaires : Mesdames Mary BOURGADE, Marie-Françoise MAQUART et
Messieurs Rémi NICOLAS et Bruno FERRIER.*

Suppléants : Madame Valérie MAGGI

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :

*Titulaires : Mesdames Myriam NESTI, Claudine SEGERS et Messieurs Jean-Marie
FOURNIER, Thierry PESENTI et Max SOULIER,*

Suppléante : Madame Hélène DEYDIER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Gilles DUMAS à Madame Myriam NESTI

Monsieur Yoann GILLET à Monsieur Max SOULIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu les statuts du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs
Occitanie** créant un collège numéro 4 composé des territoires touristiques
dont les PETR ;

Vu l'adhésion depuis 2011 du PETR à cette structure institutionnelle
régionale, afin de participer à sa gouvernance, s'impliquer dans la définition
des actions opérationnelles portées et mises en œuvre par le CRTL et
bénéficier des actions engagées au service du développement de l'économie
touristique de la Région et des territoires ;

Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes doit élire son représentant ;

Candidatures :

Monsieur Xavier DOUAIS

Monsieur Max SOULIER

Il est procédé au vote à main levée

Nombre de votants : 13 (10 présents et 2 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de suffrages obtenus :

Monsieur Xavier DOUAIS : 10 voix

Monsieur Max SOULIER : 3 voix

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :

18 titulaires et 18 suppléants

Présents :

9 titulaires et 2 suppléants

Excusés/absents :

9 titulaires

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 2

16 suppléants

Votaants : 13

Date de la convocation

7 janvier 2021

Numéro de la délibération

21-08

Objet de la Délibération

**Désignation des représentants du
PETR au Comité Régional du Tourisme
et des Loisirs Occitanie**

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

République Française
Département du Gard

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :
9 titulaires et 2 suppléants

Excusés/absents :
9 titulaires
- dont suppléés : 2
- dont représentés : 2
16 suppléant

Votants : 13s

Date de la convocation

7 janvier 2021

Numéro de la délibération

21-08

Objet de la Délibération

Désignation des représentants du
PETR au Comité Régional du Tourisme
et des Loisirs Occitanie

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

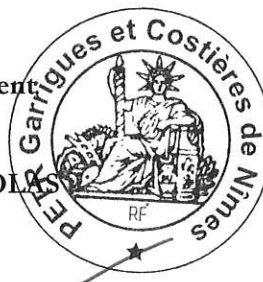

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De désigner Monsieur Xavier DOUAIS pour siéger au Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie.
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président
Rémi NICOLAS



PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
05 FEV. 2021
Bureau du Courrier